

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Les quatre anciens ministres à la

**LES** juges d'instruction ont établi leur culpabilité dans les crimes de dilapidation d'argent public. La mine triste, ils ont quitté la salle d'audition escortés par les forces de l'ordre, avant d'embarquer dans le bus les transportant jusqu'à la grande maison d'arrêt de la capitale gabonaise.

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon

**S**ANS se faire trop d'illusions quant à l'issue des auditions, hier, des anciens ministres Brice Laccruche Alihanga, Emmanuel Norbert Tony Mba, Roger Owono Mba et Noël Mboumba, les juges d'instruction ne leur ont pas réservé un sort différent de celui qui a frappé leurs prédécesseurs, à savoir le décernement de mandats de dépôt à leur encontre. Ce qui leur a ouvert, hier à minuit, les portes de la prison centrale de Libreville.

Les magistrats ont-ils retenu contre eux les crimes de "malversations financières, détournement de fonds publics, blanchiment de capitaux en bande organisée, de concussion, de faux et usage de faux". Avec singularité pour l'ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat, qui a reçu trois mandats de dépôts pour autant d'affaires différentes.

Pouvait-il en être autrement, les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes effets ? Les infractions à la loi qui étaient reprochées à la première vague de prévenus ne sont-elles pas les mêmes que les jurés ont retenu contre ces quatre anciens membres du gouvernement ?

De toutes les façons, depuis le déclenchement de cette affaire qui a démarré avec l'opération "Mamba 2" pour se poursuivre avec l'opération "Scorpion", les principaux présumés coupables ne sont dans le collimateur de la justice que pour les mêmes délits. Cela a commencé avec les dirigeants de grandes sociétés d'Etat (publics et para-publics) dont les principaux responsables ont plutôt brillé par de multiples inconduites quant à la gestion des fonds mis à la disposition des entités dont ils avaient la charge. Ces errements aux antipodes de l'orthodoxie devant être leur souci premier n'avaient pas manqué d'attirer l'attention tant de l'opinion que des pouvoirs publics, tellement la pension au lucre

devenait proverbiale. Même si l'on peut considérer que le réveil des pouvoirs publics a été un peu tardif, tellement les dégâts sont irrattrapables, d'autant qu'il s'agit des fonds dégagés pour la réalisation des missions socio-économiques de leurs entités respectives, le constat est que la réaction ne manque pas d'intérêt. Il était temps que l'incontinence dans la dilapidation de l'argent public cesse et que les causes de cette distraction soient connues et les coupables sanctionnés. Sans aller vite en besogne, il semble que c'est le cheminement emprunté à travers l'initiative qui a abouti à la mise en cause de nombreuses personnalités qui ne sont pas allées de main morte pour siphonner les budgets devant concourir au fonctionnement de leurs administrations respectives.

Sans être dans le secret des auditions, il est clair que si les juges d'instruction ont décidé de les inculper puis de les écrouer en leur délivrant des mandats de dépôt, c'est que le simple stade des soupçons de détournement a été largement franchi. Déjà, lors des dépositions des premiers interpellés, les noms des anciens ministres étaient abondamment cités comme ayant joué un rôle (sinon central, du moins important) dans cette affaire.

Mais à quel niveau d'implication ? Seule l'instruction a la sauvegarde de ce secret. Pour le moment, au regard des résultats des investigations menées ici et là, l'affirmation de détournement de deniers publics, de blanchiment d'argent et de corruption ne saurait être superfétatoire. Bien au contraire. Les fins limiers de la Direction générale des recherches (DGR), aidés en cela par d'autres experts

en la matière, ont découvert, au niveau de la seule société Gabon Oil Company (GOC), un trou de 85 milliards de francs dans les documents comptables et dont la liste des bénéficiaires serait kilométrique. Dans le même ordre, les perquisitions dans les domiciles des intéressés donnent des montants aussi vertigineux des sommes trouvées qui y étaient planquées.

Toute chose qui apporte un peu plus de certitude dans la bourrasque financière que l'on a fait souffler sur le pays. Depuis hier soir donc, les quatre anciens membres du gouvernement Brice Laccruche Alihanga, Tony Mba, Owono Mba et Noël Mboumba ont retrouvé à la prison centrale, d'autres mis en cause de dilapidation de deniers publics poursuivis par l'opération Scorpion.

La mine triste, ils ont quitté la salle d'audition escortés par les forces de l'ordre, avant d'embarquer dans le bus les transportant jusqu'à la grande maison d'arrêt de la capitale gabonaise. Le sort n'étant pas toujours un hasard, la lune apparue à la tombée de la nuit a apporté assez d'éclairage sur le chemin les conduisant à ce lieu.



Les quatre anciens ministres en passe de remplir les formalités à la p



# prison centrale depuis hier soir



Prison centrale de Libreville.

Auditions sous haute sécurité, familles en larmes et en prière

G.R.M  
Libreville/Gabon

**L**ES auditions, hier, des quatre anciens membres du gouvernement soupçonnés d'être impliqués dans le scandale de "détournement d'argent public, de concussion et de blanchiment de grande envergure" ont nécessité un important dispositif sécuritaire au palais de justice de Libreville. Postés au niveau du principal portail de la juridiction, gendarmes et agents de la sécurité pénitentiaire, tous armés de matraques, ont empêché toute entrée, y compris des usagers n'ayant aucun lien avec les prévenus.

Ce qui a eu le don de courroucer, non seulement les parents voulant être près de l'action, mais aussi des personnes venant au palais de justice pour d'autres affaires. Frustré, un juge resté longtemps devant le portail a d'ailleurs pesté contre les forces de l'ordre qui l'empêchaient d'entrer, malgré la présentation de sa carte professionnelle.

Cette ambiance inhabituelle peut s'expliquer par l'intérêt suscité, non seulement par l'opération anticorruption baptisée "Scorpion" depuis son lancement, mais beaucoup plus en raison des fonctions récemment occupées par les prévenus



Photo: DR

mais beaucoup plus en raison des fonctions récemment occupées

Cette ambiance inhabituelle peut s'expliquer par l'intérêt suscité, non seulement par l'opération anticorruption baptisée «Scorpion» depuis son lancement, mais beaucoup plus en raison des fonctions récemment occupées par les prévenus

par les prévenus auditionnés hier. En effet, jusqu'au 2 décembre dernier, date du nouveau remaniement gouvernemental, Brice Lacruche Alihanga était ministre chargé du Suivi de la stratégie de l'investissement durable au gouvernement Nkoghe Bekale IV. Roger Owono Mba en était le ministre de l'Economie, des Fi-

nances et des Solidarités nationales. Quant à Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba et Noël Mboumba, ils étaient respectivement ministre de l'Energie et des Ressources hydrauliques, et ministre des Mines, du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures. Si les agents de sécurité ont (trop) craint d'éventuels débordements, au point même d'expulser calmement les personnes se trouvant déjà dans la grande cour du tribunal, les proches des accusés, qui ont regagné en soirée leurs domiciles en larmes et en prière, ne tenaient, en aucun cas, pas à manquer une seule information jusqu'à ce que la décision du juge d'instruction soit rendue. Auparavant, à l'arrivée des prévenus dans un véhicule de marque Toyota V8, ils agitaient les bras en guise de soutien.

## Justin Ndoundangoye était devant le juge d'instruction mercredi dernier



Photo: DCPI/L'Union

G.R.M  
Libreville/Gabon

**A**INSI que nous l'annoncions mardi, le député du deuxième arrondissement de la commune de Franceville, Justin Ndoundangoye, a bel et bien été entendu le lendemain par un juge d'instruction, dans le cadre de l'affaire qui défraie la chronique actuellement, à la demande de ses avocats. Une audition qui se veut conforme à l'article 108 du nouveau Code de procédure pénale : "Le juge d'instruction fait citer à comparaître devant lui, par un huissier de justice ou

un agent de la force publique, toute personne dont l'audition paraît utile à la manifestation de la vérité".

Considéré comme un proche de Brice Lacruche Alihanga, ancien directeur de cabinet du président de la République, le parlementaire est reparti libre chez lui parce que bénéficiant

de l'immunité. Reste maintenant à savoir si la justice aura encore à le convoquer pour une éventuelle suite.

Il reste aussi à savoir, comme le

pensent certains, si cette audition n'est pas le début de la procédure de demande de levée de son immunité parlementaire. L'on n'en est pas encore là. Du moins pour l'instant.

Il faut rappeler que le samedi 7 décembre courant, à Port-Gentil, l'ancien ministre des Transports, de l'Equipepement et des Infrastructures avait été débarqué par les forces de l'ordre à sa recherche depuis la veille, d'un avion en partance pour Pointe-Noire, au Congo. Il avait ensuite été mis dans un autre aéronef pour l'aéroport de Libreville où, dans la nuit, il était face aux enquêteurs de la Direction générale des recherches.